

Emploi des personnes handicapées : jusqu'au 30 juin pour se mettre à jour, le 2 février à La Rochelle

mardi 2 février 2010, par [lpe](#)

La CCI de La Rochelle organise le 2 février en ses locaux de 8h30 à 10h une réunion d'informations sur le thème : Emploi des personnes handicapés : les PME auront jusqu'au 30 juin pour se mettre aux normes

Au programme :

- Le cadre de l'obligation,
- Les modalités d'acquittement,
- La déclaration obligatoire (DOETH),
- La sous-traitance avec le secteur protégé ou adapté,
- Les témoignages d'entreprise, les questions-réponses.

Avec la participation de :

- Mme Lecat, Direction du Travail,
- M. Boscariol, Président des ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail),
- Et M. Hurtaud, Aphée Conseil.

Inscriptions en ligne : [cliquez ici](#)